

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 23 août 2019

Date d'affichage 23 août 2019

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 18 (+ 6 pouvoirs)

votants 24

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20190902-DEL_19_08_29_05 DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/09/2019

Affichage : 02/09/2019

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF

Le VINGT-NEUF AOUT à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, M. THOREAU Jean, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Josette JACOB, M. Philippe GALLAND, M. Daniel GUEDET, M. Jacky TACHEAU, M. Gaëtan THOMAS, M. Thierry BODIN, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Nicolas CHABLE, M. Michel DIEDERICH, Mme Delphine LETESSIER, Mme Edith ALIX, M. ARBOUYS Michel, M. GUESNE Gérard, M. Claude DROUET.

Excusés : Mme Camille MORIN-BURRE (Pouvoir donné à Josette JACOB), Mme Virginie ARZUL-MORICEAU, Mme Marie-Claire DUCELLIER, Mme Hélène DEBLOCK (Pouvoir donné à Jean THOREAU), Mme Dominique BURLOT, M. Quentin GUTIERRES, Mme Sylvie SEQUEIRA (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), Mme Bénédicte MARCHAIS (Pouvoir donné à Philippe GALLAND), Mme Sophie DOLLON (Pouvoir donné à Didier REVEAU), Mme FAVRET Sylvie, M. Thierry PERRE (Pouvoir donné à Claude DROUET).

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur CHABLE Nicolas a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES

Monsieur GUESNE, Conseiller délégué rapporteur général du budget, présente aux membres du Conseil Municipal une liste de recettes émises par la commune depuis plusieurs années et pour lesquelles, il convient, d'inscrire budgétairement une provision pour se prémunir du non paiement susceptible d'être constaté après relances effectuées par le Trésor Public.

Le tableau ci-dessous correspond aux non valeurs envoyées à la commune et non comptabilisées à ce jour :

2015	T-2921	goux veuve brule daniel germaine	taxe d'enlevement des ordures menageres 2015	34
2016	T-2471	goux veuve brule daniel germaine	taxe d'enlevement des ordures menageres 2016	59
2017	T-1303	goux veuve brule daniel germaine	taxe d'enlevement des ordures menageres 2017	61
2015	T-739	goux veuve brule daniel germaine	loyer	123,16
2015	T-1191	goux veuve brule daniel germaine	loyer	116
2015	T-1475	goux veuve brule daniel germaine	loyer	246,72
2015	T-1736	goux veuve brule daniel germaine	loyer	116
2015	T-2036	goux veuve brule daniel germaine	loyer	381,5
2015	T-2308	goux veuve brule daniel germaine	loyer novembre 2015	381,5
2015	T-2618	goux veuve brule daniel germaine	loyer decembre 2015	381,5
2016	T-5	goux veuve brule daniel germaine	loyer janvier 2016	381,5
2016	T-265	goux veuve brule daniel germaine	loyer mars 2016	381,5
2016	T-597	goux veuve brule daniel germaine	loyer avril 2016	381,5

2016	T-940	goux veuve brule daniel germaine	loyer mai 2016	248,75
2016	T-1183	goux veuve brule daniel germaine	loyer juin 2016	381,5
2016	T-1457	goux veuve brule daniel germaine	loyer juillet 2016	381,5
2016	T-1783	goux veuve brule daniel germaine	loyer aout 2016	381,5
2016	T-2105	goux veuve brule daniel germaine	loyer octobre 2016	95,19
2016	T-2212	goux veuve brule daniel germaine	loyer novembre 2016	0,16
2016	T-2289	goux veuve brule daniel germaine	loyer decembre 2016	113,94
2017	T-9	goux veuve brule daniel germaine	loyer janvier 2017	360,5
2017	T-35	goux veuve brule daniel germaine	loyer fevrier 2017	360,5
2017	T-96	goux veuve brule daniel germaine	loyer mars 2017	360,5
2017	T-227	goux veuve brule daniel germaine	loyer avril 2017	360,5
2017	T-308	goux veuve brule daniel germaine	loyer mai 2017	360,5
2017	T-423	goux veuve brule daniel germaine	loyer juin 2017	360,5
2017	T-536	goux veuve brule daniel germaine	loyer juillet 2017 (383,45 + 2 x (383,45 - 381,50))	366,35
2017	T-615	goux veuve brule daniel germaine	loyer aout 2017	383,45
2017	T-768	goux veuve brule daniel germaine	loyer septembre 2017	383,45
2017	T-888	goux veuve brule daniel germaine	loyer octobre 2017	383,45
2017	T-1024	goux veuve brule daniel germaine	loyer novembre 2017	383,45
2017	T-1150	goux veuve brule daniel germaine	loyer decembre 2017	383,45
2018	T-38	goux veuve brule daniel germaine	loyer janvier 2018	383,45
2018	T-71	goux veuve brule daniel germaine	loyer fevrier 2018	383,45
		<u>goux veuve brule daniel germaine</u> <u>Somme</u>		<u>9860,92</u>

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres votants (24 Pour – 0 Contre – 0 Abstention),

- AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjoints,
- A inscrire au budget une provision d'un montant de 9 860,92€ afin de se prémunir des éventuels non paiement de ces titres de recettes.
- A passer les écritures comptables correspondantes.

Pour copie conforme,
Le Maire
Didier REVEAU